

OFFRE EMPLOI animateur/trice jeunesse (9/17 ans) En CDI, temps plein

Nom de la structure : Association Familles Rurales Loire et Coteau (www.loire-et-coteau.fr).

Lieu de travail : Montsoreau et Fontevraud-l'Abbaye (49).

Type de contrat : CDI à plein temps.

Dates du contrat : à partir du 28 août 2023.

Formation requise : BAFA, CPJEPS, BPJEPS, le BAFD serait un plus.

Permis B exigé : conduite d'un mini bus 9 places.

Emploi du temps aménagé sur l'année :

Vacances scolaires : semaines hautes (env 42h/semaine)

En période scolaire : semaines basses (env 33h/semaine)

Travail du mardi au samedi (1 semaine sur 2) en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

Souhaité : expériences avec les jeunes, PSC1, intérêt pour le sport et les activités physiques.

Salaire : selon convention collective Familles Rurales avec reprise ancienneté. Env : 1795 € brut/mois.

Présenter un casier judiciaire vierge

Performance attendue : Dans le cadre du projet associatif, l'animateur participe au développement des jeunes, suscite leur sens critique et créatif, il inscrit son action dans le projet pédagogique.

Compétences clefs :

- Facultés pédagogiques, sens de la communication et de la gestion du groupe.
- Sens des responsabilités et esprit d'initiative.
- Autonomie.
- Capacité d'adaptation à divers publics, ses besoins et aux situations d'urgence.
- Faculté à travailler en équipe.
- Dynamisme et réactivité.
- Capacité à gérer le temps avec rigueur et être vigilant au rythme de l'enfant.
- Connaissance et application de la réglementation et des consignes sanitaires.
- Aptitudes pour les activités sportives.
- Être en capacité de monter des projets d'animation et des projets d'autofinancement.

Activités :

Sans que cette liste ait un caractère exhaustif, l'animateur (rice) conduit les activités suivantes :

- Organisation et animation d'activités ludiques, artistiques, manuelles, culturelles ou sportives pour des jeunes de 9 à 17 ans.
- Organisation et encadrement de veillées, nuits campées et camps.
- Organisation et encadrement du groupe lors d'activités avec les prestataires.
- Respect et mise en œuvre des consignes de sécurité et de la réglementation en vigueur.
- Représentation de l'association auprès des prestataires, des familles, des élus...
- Participation à l'élaboration et à l'évaluation du projet pédagogique jeunesse.
- Être garant de l'entretien du matériel, des locaux et des véhicules.
- Participer activement aux réunions (réseau jeunesse, réunions d'équipe...)

Positionnement hiérarchique : La fonction d'animateur fait appel au sens de l'initiative et de la responsabilité (autonomie technique), elle s'exerce sous l'autorité immédiate d'un supérieur hiérarchique : la référente jeunesse.

Conditions de travail

- Indemnités kilométriques pour déplacements professionnels
- Mutuelle (75% pris en charge par l'employeur)

Envoyer Candidature (CV + lettre de motivation) à : Madame la présidente, AFR Loire et coteau, 24 place des diligences, 49730 Montsoreau ou direction.loire.coteau@gmail.com